



Aix-les-Bains, le 7 novembre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Rencontres européennes du Thermalisme 2017

15 au 17 novembre 2017

Palais des Congrès – Aix-les-Bains (Savoie)

A l'occasion des Rencontres européennes du Thermalisme, le Conseil National des Etablissements Thermaux, l'Association Française pour la Recherche Thermale, la Société de Médecine Thermale, le Syndicat des Médecins thermaux, la Fédération thermale et climatique française, l'Association des Maires de Communes thermales, l'Association des Techniques hydrothermales, les Offices de Tourisme des stations thermales, l'ESPA (European Spas Association) et l'EHTTA (European Historic Thermal Towns Association) se réunissent en Savoie à Aix-les-Bains.

Mercredi 15 novembre – Palais des Congrès

19H00 – Ouverture officielle des Rencontres européennes du Thermalisme par Dominique Dord, Maire d'Aix-les-Bains

Jeudi 16 novembre – Palais des Congrès

11H30/13H00 – Séance plénière : « Place du thermalisme dans la nouvelle politique de santé »

13H00 – Déjeuner

17H30/19H30 – Séance plénière : « Etat des lieux de l'organisation locale du tourisme après la loi NOTRE »

Vendredi 17 novembre – Casino

09H00/10H30 – « Actualité du thermalisme européen »

10H45/12H30 – « Le patrimoine thermal européen »

L'année 2016 a conforté la consolidation de la fréquentation des stations thermales françaises. En effet, plus de **587 000 curistes** assurés sociaux ont suivi une cure thermale, ce qui représente une progression de 3,7% par rapport à 2015. Le nombre de journées de soins progresse lui aussi et dépasse les 10 millions avec **10.562.652** journées de soins délivrées en 2016. Le dynamisme de la filière thermale a permis de **créer 900 emplois** par an ces trois dernières années.

Ces résultats témoignent d'une évolution du regard des médecins sur le thermalisme qui le prescrivent plus facilement à leurs patients, notamment du fait des résultats encourageants de la recherche thermale. Depuis six années, la médecine thermale participe aux Entretiens de Bichat.

La médecine thermale

La médecine thermale contribue à la prise en charge des affections chroniques, des addictions et peut accompagner le vieillissement.

La crénothérapie, ou soin par l'eau de source thermale est un élément complémentaire de l'éventail des propositions thérapeutiques, au même titre que la pharmacie ou la chirurgie.

La spécificité de la cure tient à son impact global sur la santé des malades. Elle a aussi des effets spécifiques liés aux mécanismes d'action des produits thermo-minéraux. Ces effets sont en rapport avec leur constitution physicochimique. Ils aboutissent à une stimulation de divers systèmes de l'organisme : notamment système de contrôle de la douleur, système anti-oxydatif, anti-stress, anti-inflammatoire, immuno-modulateur, métabolismes...

Par ailleurs, le séjour thermal favorise la démarche rééducative et éducative, participe au maintien du lien social. La médecine thermale le plus souvent contribue à améliorer les capacités fonctionnelles et la qualité de vie de malades porteurs d'affections chroniques incapacitantes et contribue à stabiliser les affections. Dans le cadre des troubles métaboliques, c'est sur la dimension de prévention de la morbi-mortalité qu'agit également la médecine thermale.

Les cures sont indiquées pour des maladies chroniques, face à des échecs, refus ou contre-indications thérapeutiques, en accompagnement d'un traitement classique ou en prévention de complications.

La recherche thermale

Aujourd'hui, l'exploration des **nouveaux champs de compétence et des nouveaux formats de cure prend une place croissante ; cette approche concerne la prévention, la participation aux soins de suite, l'accompagnement du vieillissement, la participation à la production de données de santé publique.**

Les études cliniques qui illustrent le SMR (Service Médical Rendu) ou le SMER (Service Médico-Economique Rendu) par la cure thermale se poursuivent. A ce jour **huit études** ont été publiées dans des revues internationales.

L'AFRETh (Association Française pour la Recherche Thermale), continue sa campagne de recherche et devrait présenter les résultats de plusieurs études en cours d'achèvement et/ou la publication est en cours. Chaque année, l'association **consacre 1 million d'euros à la recherche** appliquée à l'activité des établissements thermaux, et notamment à la recherche clinique.

Les investissements dans les stations thermales

Depuis plusieurs années, les stations thermales réalisent de nombreux investissements qui répondent aux objectifs de santé publique et attestent du dynamisme du secteur. **Entre 2010 et 2015, le montant estimé des investissements des stations thermales est de 405 M€.** Ils se répartissent entre les forages, la protection de la ressource, la rénovation et l'extension des thermes et des installations dédiées au bien-être, les équipements thermaux, l'hébergement, ... En moyenne, 127€ ont été investis par curiste et par année sur cette période.

Les projets d'investissements pour les années 2016 à 2021 sont encore plus conséquents puisqu'ils **s'élèvent à 825M€.** La Compagnie Lebon a prévu la rénovation et l'extension des sites de Brides-les-Bains et Salins-les-Thermes pour un montant de 14M€ et repris la station d'Allevarde en Isère. Le groupe L'Oréal vient d'acheter les Thermes de Saint-Gervais-les-Bains et prévoit un programme de rénovation de l'ordre de 4M€. Très prochainement, les Thermes de Châtel Guyon vont créer un resort thermal accompagné par la Caisse des Dépôts et Consignations qui investira une grande partie des 33M€. A Dax, le groupe Bérot a investi 4M€ dans la réfection des Thermes Jean Nouvel.

Des projets d'ouverture d'établissements thermaux sont à l'étude, à Saint-Jean d'Angély (Charente-Maritime), à Santenay (Côte-d'Or), à Guagno (Corse). L'agglomération de Nancy va rouvrir au cœur de la ville les anciens thermes fermés depuis un siècle qui deviendront le Grand Nancy Thermal.

Les chiffres clés du thermalisme

- **90** stations thermales sont en activité sur le territoire français, **110** établissements thermaux.
- **770** sources en France, soit **20%** du capital thermal européen.
- **850** médecins thermaux exercent dans les stations thermales.
- Plus de **10 millions** de journées de soins sont délivrées tous les ans par les établissements thermaux.
- **587 000** curistes séjournent en moyenne 18 jours dans les stations thermales françaises.
- **100 000** emplois concernés directement, indirectement ou induits dépendent du thermalisme.
- **900 millions** d'euros, c'est le volume d'activité généré chaque année par les cures thermales.
- **10% à 25%** du chiffre d'affaires annuel des exploitants est réinvesti.
- Dans les dernières années, tous les établissements thermaux ont été rénovés. En quelques années, les stations thermales ont consenti d'importants investissements : plus de **400 millions** d'euros entre 2010 et 2015.
- Le PIB thermal représente **520 millions** d'euros dont 44% sont réinjectés dans les budgets publics au titre des prélèvements fiscaux et sociaux.
- Plus que jamais, le thermalisme est une source de richesse au service des territoires : **100** curistes supplémentaires génèrent en effet **6** emplois nouveaux.
- **71%** des communes thermales ont moins de 5000 habitants. Pour elles, souvent, l'activité thermique représente l'essentiel de leurs ressources.
- La part du thermalisme est de seulement **0,15 %** des dépenses de santé.

Les stations thermales de Savoie : Aix-les-Bains, Brides-les-Bains, Challes-les-Eaux et La Léchère

En 2016, le département accueillait **48 245 curistes** assurés sociaux, une hausse de fréquentation de **3,43%** depuis 2015. Les établissements du département représentent **8,2%** de la fréquentation nationale. Les établissements thermaux savoyards comptent environ **800 salariés** en équivalent temps plein.

L'activité thermique en Europe

Représenté par l'ESPA, le thermalisme européen se développe dans **19 pays** et regroupe plus de **1400 stations thermales** proposant des prestations de cures médicalisées, séjours de prévention et de tourisme de santé en Europe. La fédération européenne a pour ambition de favoriser **la reconnaissance du thermalisme au niveau européen et son intégration dans les systèmes nationaux de santé**, d'afficher une **distinction claire entre la médecine thermique et les prestations de bien-être, de loisirs** liées à l'eau, de **soutenir les démarches de qualité** pour encourager l'amélioration des pratiques thermales, de **promouvoir une médecine thermique fondée sur les faits et preuves**.

Au sein de l'ESPA, la France est représentée par le Conseil National des Etablissements Thermaux (CNETH) dont le Président, Thierry Dubois, est également Président de l'ESPA depuis 2016.

- Les **19** pays membres de l'ESPA sont : l'Allemagne, la Bulgarie, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la France, la Hongrie, l'Islande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, les Pays Bas, le Portugal, la République Tchèque, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie.
- Plus de **1 400** stations thermales sont en activité et regroupent plus de **12 000** établissements de soins.
- **750 000** emplois directs et indirects dépendent du thermalisme.
- Plus de **180 millions** de nuitées.
- **45 milliards** d'euros de chiffres d'affaires annuel.

Créé en 2002 à la suite de la fusion des syndicats professionnels, le C.N.E.Th (Conseil National des Etablissements Thermaux) regroupe la quasi-totalité des établissements thermaux français. Sa vocation est de travailler, en concertation avec les pouvoirs publics, à l'amélioration et à une meilleure reconnaissance de la médecine thermale. Ses missions reposent sur la défense des intérêts des établissements thermaux auprès des différentes instances de l'Etat et de l'Assurance Maladie, sur la diffusion d'une information pédagogique pour faire connaître les atouts de cette médecine, tant auprès du grand public que de la communauté médicale, et également sur la mise en oeuvre d'études pour évaluer scientifiquement le Service Médical Rendu (SMR) des cures.

www.medecinthermale.fr

Contacts presse

Agence Service Compris

Bertrand de Tilleul - +33 (0)6 10 34 60 46

bdetilleul@service-compris.com